



MAIRIE DE GAUSSON
Tél. : 02.96.28.72.13
mairie.gausson@orange.fr

SEPTEMBRE 2020 N°5

INFORMATION REPAS PERSONNES AGEES ET COLIS DE FIN D'ANNEE :

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID 19 et de son évolution alarmante ces derniers jours, pour ne pas exposer les personnes dites vulnérables de plus de 65 ans, la Municipalité n'est pas en mesure de convier les personnes âgées de 70 ans et plus au repas traditionnel et d'assurer le portage de colis à domicile **cette année.** *

Cette décision a été prise en respect des recommandations préfectorales concernant l'ouverture de la salle des fêtes : aucun repas sur place n'est autorisé dès lors que les capacités de la salle ne le permettent pas. Chaque personne âgée de plus de 70 ans domiciliée à Gausson recevra prochainement un courrier de la Municipalité accompagné d'un bon d'achat à valoir auprès du commerce local « Chez l'Ami » à Gausson.
*Modification de la date du repas annuel à partir de 2021, date à retenir : 2^{ème} Dimanche de Juin

INFORMATION ORDURES MENAGERES :

En raison de la période de confinement liée au COVID 19, la communication à l'attention de tous les foyers, prévue de Mars à fin Mai 2020, n'a pu être réalisée. Le démarrage de la nouvelle collecte a été décalé de Juin au 5 Octobre 2020 (Référence au bulletin municipal de janvier 2020)
Chaque foyer est dorénavant équipé de conteneurs individuels pucés (ordures ménagères et tri sélectif). Si ce n'est pas le cas, contacter le 0 805 95 29 31 (numéro Gratuit)
Fréquence unique pour les particuliers : tous les 15 jours et fréquence adaptée pour les professionnels.

Raisons de cette nouvelle collecte :

- Pour que les flux ordures ménagères et tri sélectif ne soient plus mélangés.
Plus de sacs jaunes : dépôt du tri sélectif en vrac dans les conteneurs de tri sélectif
Dépôt des ordures ménagères dans des sacs fermés

A compter du 5 octobre, présentation la veille de la collecte des conteneurs individuels selon le calendrier que vous avez reçu, conteneurs posés sur le marquage au sol ou en retrait de la route si absence de marquage, ouverture du conteneur côté rue, face à la route.

Redevance Ordures Ménagères (REOM) :

- Particuliers : la REOM est fixée suivant le volume du conteneur des ordures ménagères remis
- Professionnels : la REOM est fixée suivant le volume **et** au nombre des conteneurs choisis **et** à la fréquence de la collecte d'ordures ménagères.
- Facturation : Elle est adressée aux propriétaires et aux bailleurs de logements locatifs
- REOM : 2020 pas de changement – 2021 : nouvelle redevance calculée au volume du conteneur ordures ménagères remis

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Il leur sera délivré une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens, concours, permis de conduire. Dans le cas où ce document serait perdu, la Mairie n'est pas autorisée à délivrer de duplicata.

REMERCIEMENTS :

Toute la famille **LE CHARPENTIER** remercie sincèrement les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Gabriel. Un merci particulier au personnel de l'EHPAD Les Quatre Couleurs de Loudéac pour son dévouement au quotidien.

Pascal et sa famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de soutien que vous leur avez témoignées lors du décès de Madame **Thérèse LE RAY**, vous expriment leurs plus sincères remerciements

Pharmacie Médecin de garde et urgence dentaire	Composer le « 32 37 » Composer le « 15 »
Gendarmerie	17
Samu	15
Service Pompier	Tél.: « 18 » ou « 112 » d'un portable
Assistante Sociale	Régime Général : Centre Médico-Social LOUDEAC Tél. : 02.96.66.82.40 Régime Agricole : Centre de Proximité MSA, LOUDEAC : 02.96.66.83.73
A.D.M.R	4 rue Saint Joseph à Loudéac Tél. 02.96.61.93.61 (Aide à Domicile)
AIDE A DOMICILE	Tél : 02.96.66.09.06
Conciliateur de Justice	Permanence 1 fois par mois à la Mairie de Plouguenast (2ème mercredi) Pour prendre rendez-vous : Tél .02.96.28.70.28
MOBI CENTRE BRETAGNE	Renseignements en Mairie : 02.96.28.72.13
C.A.U.E	Permanence le 1er et 3ème Jeudi du mois à Loudéac Communauté sur rendez-vous au 02.96.66.09.09.
Mission Locale	Le 2ème Jeudi du mois : Il est préférable de prendre rendez-vous au 02.96.28.99.18 <ul style="list-style-type: none">• Mairie de PLOUGUENAST de 9 H 00 à 10 h 30• Mairie de PLESSALA de 10 h 45 à 12 h 00
C.A.F	15, rue de Moncontour 22600 LOUDEAC 0810 25 22 10 sur rendez-vous.
C.L.I.C (Centre local d'information coordination pour les personnes âgées)	Accueil téléphonique et physique : lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h30, 14h-17h30, mercredi et vendredi : 9h30-12h30 Tél. : 02.96.66.21.06
C.P.A.M des Côtes d'Armor	Composer le 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
Correspondants locaux	Télégramme : Michel BOSCHER au 06.26.07.58.39 ou 02.96.26.00.03 E.Mail : boscher_michel@orange.fr Ouest France et Le Courrier Indépendant : Christian et Odile BESNARD 02.96.28.79.79 ou 06.83.63.56.32 Email : ch.od.besnard@orange.fr Le Penthièvre et Le Courrier Indépendant : Tél : 06.07.77.25.68 E. Mail : sclc@wanadoo.fr
Bibliothèque	Ouvert tous les Samedis de 10H00 à 12H00 – Inscription gratuite sur place – Choix de livres pour tous les âges : Albums, romans, Bandes Dessinées

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE GAUSSON – COLLECTE DE JOURNAUX :

Organisée depuis 2 ans, la collecte de journaux permet d'aider à financer les projets pédagogiques mis en place par les enseignantes de l'école.

Après une pause de quelques mois, la collecte reprend le **samedi 3 octobre**. Les journaux devront être apportés au garage à côté du portail de l'entrée des maternelles (rue des Écoliers). Seront acceptés uniquement les journaux (pas de publicités ni de papiers divers).

Les collectes auront lieu de **9h30 à 12h tous les premiers samedis de chaque mois**, les permanences seront tenues par des parents d'élèves bénévoles. Dates des futures collectes : le 3 octobre, le 7 novembre, le 5 décembre. Le port du masque est obligatoire sur le lieu de collecte.

Merci à tous pour votre investissement et votre soutien ! L'association de parents d'élèves

MENU RESTAURANT SCOLAIRE :

Lundi 28 septembre	Salade pdt thon – Paupiette de veau – Jardinière de légumes – Crème caramel
Mardi 29 septembre	Salade mexicaine – Escalope de dinde – Farfalles – Kiri - -Fruits
Jeudi 1 ^{er} octobre	Salade cœur palmier – Couscous (agneau, merguez) – Légumes couscous semoule – Yaourt fermier -
Vendredi 2 octobre	Rillettes de porc – Filet de colin pané – Carottes vichy – Gaufre chocolat
Lundi 5 octobre	Salade pdt surimi – Escalope viennoise – Riz/ratatouille – Vache qui rit - Compote
Mardi 6 octobre	Salade de maïs, emmental, tomate – Sauté de porc marengo – Pennes – Crêpe au sucre
Jeudi 8 octobre	Salade tropézienne, Paëlla (pilon de poulet, chorizo, poivrons, petits pois) – Riz - Fruits
Vendredi 9 octobre	Taboulé – Paupiette de saumon – Battonnière de légumes – Samos – Mousse au chocolat
Lundi 12 octobre	Crêpe fromage – Pilon de poulet – Petits pois carottes – Mimolette - Fruits
Mardi 13 octobre	Betteraves – jambon grillé sauce ketchup – frites/pommes de terre rissolées – Yaourt sucré
Jeudi 15 octobre	
Vendredi 16 octobre	Carottes râpées – Filet de merlu – haricots beurre/boullgour – Babybel - Beignet

CARTES GRISES :

Pour réaliser une demande de carte grise, lors de l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion, les deux choix qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, je gagne du temps, je n'ai plus à me déplacer
- Auprès d'un garagiste habilité au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : Visitez l'annuaire des garages agréés et habilités par le ministère de l'intérieur

BAFA-BAFD 2020 :

Stages BAFA et BAFD 2020 en ligne sur notre site internet régional – cemea-bretagne.fr, cemea-formation.com ou Ceméa Bretagne : 06.07.74.55.80. Ces stages, habilités par le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie Associative, conduisent au BAFA ou au BAFD

FETE DU JEU VIDEO A LOUDEAC :

Le Samedi 10 octobre de 10H à 18H, la ludothèque organise la Fête du Jeu Vidéo à Loudéac. – Evènement gratuit et accessible dès 8 ans – à la Ludothèque et à la SIJ (structure information jeunesse) et à la médiathèque. Informations : Page Facebook : Ludothèque « Au Fil du Jeu" – Tél : 02.96.66.40.17 – www.loudeac-communaute.bzh

ESPACE PARENTS-ENFANTS :

Sans inscription – Enfant de 0 à 3 ans. Les lundis de 10H à 11 H 30 – Arrivée et départ libres – GRATUIT Guerlédan/Mûr de Bretagne – Le Mené : Collinée - Loudéac

Port du masque obligatoire pour les adultes – En fonction de l'évolution du contexte épidémique et des protocoles nationaux, les mesures sanitaires pourront être réévaluées.

Contact : 02.96.66.60.50 www.loudeac-communaute.bzh

PARENTS BABY-SITTING :

Vous êtes parents à la recherche d'une baby sitter. le Point d'Information Jeunesse du CIAS de Loudéac Communauté dispose d'une liste de baby sitters. N'hésitez pas à contacter l'équipe du Point Information Jeunesse au 06.37.11.81.22 ou 06.17.36.68.90.

ASSOCIATION BADMINTON MONCONTOUR :

Le Club de Badminton de Moncontour vous accueille tous les mardis à la salle omnisports de Moncontour pour des séances en loisirs à partir de 20h30. Le public concerné : adultes et adolescents (à partir de 16 ans)

Cotisation réduite pour 2 membres de la même famille. Contact : 02.96.31.41.23

EXPOSITION:

Maison du Département à Loudéac – Jusqu'au 31 Octobre 2020 – « Boucs Et Misères » - libre et gratuite, ouverte à tous du Lundi au vendredi de 9H à 12 H et de 14 H à 17 H – Tél : 02.96.28.11.01

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) DE LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

Communes d'Allineuc, Le Cambout, Caurel, La Chèze, Coëtlogon, Corlay, Gausson, Gomené, Guerledan (communes déléguées de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Guen), Grâce-Uzel, Le Haut-Corlay, Hémonstoir, Iliffaut, Le Mené (communes déléguées de Saint-Gilles-du-Mené, Collinée, Le Gouray, Saint-Jacut-du-Mené, Langouria, Plessala et Saint-Gouëno), Laurenan, Loudéac, Loscouët-sur-Meu, Merdrignac, Mérliaac, Merléac, La Motte, Piémet (communes déléguées de La Ferrière et de Piémet), Plouguenast-Langast (communes déléguées de Plouguenast et de Langast), Plumleux, Plussulien, La Prénessaye, Le Quillio, Saint-Barnabé, Saint-Caradec, Saint-Etienne du Gué de l'Isle, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Hervé, Saint-Launeuc, Saint-Martin-des-Prés, Saint-Maudan, Saint-Mayeux, Saint-Thélo, Saint-Vran, Trémoré, Trévé, Uzel.

Loudéac Communauté Bretagne Centre a prescrit, le 19 décembre 2017, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) sur le territoire des 41 communes. Ce document de planification définit des règles communes d'occupation du sol sur l'ensemble des communes de l'EPCI, et s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Le conseil communautaire a, par délibération du 11 février 2020, dressé le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLUI-H.

Le président de Loudéac Communauté Bretagne Centre, informe le public, qu'en exécution de l'arrêté en date du 27 juillet 2020, il sera procédé, du mercredi 23 septembre 2020 à 9h00 au mercredi 4 novembre 2020 inclus à 17h00, à une enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H). Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le rapport de présentation du dossier arrêté. Cette évaluation a donné lieu à un avis de l'Autorité Environnementale consultable dans le dossier d'enquête publique. Les pièces relatives à cette enquête seront déposées et pourront être consultées pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture des mairies citées ci-dessous et à Loudéac Communauté Bretagne Centre (siège de l'enquête) ainsi que sur le registre dématérialisé.

La commission d'enquête est nommée par le tribunal administratif de Rennes et Madame Christine BOSSE est désignée en qualité de présidente de cette commission d'enquête. Membres de la commission d'enquête : Monsieur Philippe BOUGUEN, Madame Annick LIVERNEAUX, Monsieur François OHLING et Madame Anne RAMEAU. Un ou plusieurs membres de la commission se tiendra(ont) à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences qu'il(s) tiendra(ont) dans les lieux d'enquête suivants :

LIEUX D'ENQUETE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
Loudéac Communauté Bretagne Centre	4 et 6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC	Du lundi au jeudi : 8h30/12h, 13h30/17h30, Le vendredi : 8h30/12h, 13h30/16h30 Ouvertures exceptionnelles le jeudi 15 octobre 2020 jusque 20h et le samedi 24 octobre de 14h à 17h	Mercredi 23 septembre 2020 de 9h à 12h Jeudi 15 octobre 2020 de 16h à 20h30 Samedi 24 octobre 2020 de 14h à 17h Mercredi 4 novembre 2020 de 14h à 17h
Le Mené (mairie de la commune nouvelle)	La Croix Jeanne Even, Collinée 22330 LE MENE	Lundi, mercredi et vendredi : 9h15/12h, 14h/16h30 Mardi, jeudi et samedi : 9h15/12h	Samedi 26 septembre 2020 de 9h15 à 12h Vendredi 2 octobre 2020 de 9h15 à 12h Mercredi 7 octobre 2020 de 9h15 à 12h Lundi 26 octobre 2020 de 14h à 16h30
Corlay	8 place de l'Eglise 22320 CORLAY	Du lundi au jeudi : 8h30/12h, 13h30/17h30 Le vendredi : 8h30/12h, 13h30/17h	Lundi 28 septembre 2020 de 14h à 17h Mercredi 7 octobre 2020 de 9h à 12h Vendredi 16 octobre 2020 de 14h à 17h Lundi 26 octobre 2020 de 9h à 12h
Loudéac	20 rue Notre-Dame 22600 LOUDEAC	Du lundi au vendredi : 8h30/12h, 13h30/17h30	Lundi 28 septembre 2020 de 14h à 17h Vendredi 9 octobre 2020 de 14h à 17h Mercredi 21 octobre 2020 de 9h à 12h
Merdrignac	28 Rue Philippe Lemercler 22230 MERDRIGNAC	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30/12h30, 13h30/17h Mardi : 8h30/12h30 Samedi : 9h/12h30	Mercredi 23 septembre 2020 de 9h à 12h Lundi 12 octobre 2020 de 14h à 17h Mercredi 21 octobre 2020 de 14h à 17h Samedi 31 octobre 2020 de 9h à 12h
Guerledan (mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne)	2 Rue Sainte-Suzanne, Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN	Du lundi au vendredi : 9h/12h15, 13h45/17h	Lundi 28 septembre 2020 de 9h à 12h Vendredi 9 octobre 2020 de 9h à 12h Jeudi 15 octobre 2020 de 14h à 17h Mercredi 21 octobre 2020 de 14h à 17h
Plouguenast-Langast (mairie déléguée de Plouguenast)	2 rue des Ecoles, Plouguenast 22150 PLOUGUENAST-LANGAST	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h, 14h/17h Jeudi et samedi : 9h/12h	Lundi 28 septembre 2020 de 9h à 12h Vendredi 9 octobre 2020 de 9h à 12h Lundi 19 octobre 2020 de 14h à 17h Samedi 24 octobre 2020 de 9h à 12h
Piémet (mairie déléguée de Piémet)	3 rue des Etangs, Piémet 22210 PLEMET	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30/12h, 14h/17h30 Jeudi et samedi : 8h30/12h	Samedi 26 septembre 2020 de 9h à 12h Vendredi 2 octobre 2020 de 14h à 17h Mercredi 7 octobre 2020 de 14h à 17h Lundi 19 octobre 2020 de 9h à 12h
Uzel	2 rue du Château 22460 UZEL	Lundi, mercredi et samedi : 10h/12h Mardi, jeudi et vendredi : 10h/12h, 14h/16h30 Ouvertures exceptionnelles le mercredi 7 octobre 2020 de 14h à 16h30 et le lundi 12 octobre 2020 de 14h à 16h30	Mercredi 7 octobre 2020 de 14h à 16h30 Lundi 12 octobre 2020 de 14h à 16h30 Vendredi 16 octobre 2020 de 10h à 12h Samedi 31 octobre 2020 de 10h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, en adressant un courrier à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête à l'adresse suivante : LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, 4/6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC
- Par voie électronique, en déposant une observation sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2059> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2059@registre-dematerialise.fr
- Par écrit, dans les registres d'enquête mis à disposition du public dans chaque lieu d'enquête aux heures habituelles d'ouverture au public
- Par écrit et par oral, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leur permanence dans chacun des lieux d'enquête publique.

Toutes les observations et propositions formulées par voie électronique, par courrier ou sur registre papier seront intégrées au registre dématérialisé.

Les demandes d'informations complémentaires sur le projet devront être formulées auprès de Cécile LANDURE, responsable du service habitat/urbanisme de Loudéac Communauté Bretagne Centre, par mail urbanisme@loudeac-communaute.bzh, ou par téléphone au 02.96.66.14.62

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, dans les différentes communes désignées comme lieu d'enquête, au siège de Loudéac Communauté Bretagne Centre, et à la préfecture des Côtes d'Armor, pendant un an.

L'organe délibérant de la communauté de communes Loudéac Communauté Bretagne Centre se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUI-H ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUI-H en vue de cette approbation.

Fait à Loudéac, le 28 juillet 2020
Le Président
Xavier HAMON

